

ACTE DE RÉSILIATION AMIABLE DE CONTRAT DE BAIL

Il a été convenu d'un commun accord entre :

Le Bailleur (Propriétaire) :

M./Mme :

Titulaire de la CIN N° :

Demeurant à :

Le Preneur (Locataire) :

M./Mme :

Titulaire de la CIN N° :

Demeurant à :

Rappel du contrat initial :

Les parties sont liées par un contrat de bail portant sur le bien (Appartement / Maison / Local commercial) situé à :

.....

Légalisé en date du : / / sous le numéro :

Les parties déclarent et arrêtent ce qui suit :

Article 1 : Résiliation du bail

Les parties conviennent expressément de résilier à l'amiable et de façon définitive ledit contrat de bail à compter de la date du : / /

Article 2 : Restitution des lieux et des clés

Le Locataire déclare avoir libéré les lieux de tout occupant et de tout meuble, et a remis

ce jour les clés au Bailleur. Le Bailleur reconnaît avoir visité le local et le trouve en bon état de réparation locative (ou dans l'état convenu).

Article 3 : Apurement des comptes

Les parties déclarent que tous les loyers, ainsi que les factures d'eau, d'électricité et les charges de copropriété (Syndic) ont été intégralement payés jusqu'à la date de libération des lieux.

Concernant le dépôt de garantie (Caution) :

- ☐ Il a été intégralement restitué au Locataire.
- ☐ Il a été déduit du dernier mois de loyer.
- ☐ Il a été partiellement retenu d'un commun accord pour des réparations.

Article 4 : Quitus définitif

Par conséquent, les parties se donnent réciproquement un quitus entier, définitif et sans réserve concernant toute réclamation découlant du présent contrat de bail. Aucune poursuite judiciaire ultérieure ne pourra être engagée.

Fait à :, le :/..../.....

Signature du Bailleur (*Légalisée*) :

.....

Signature du Locataire (*Légalisée*) :

.....